

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Nombre de membres

. Afférents au C.M.

19

. En exercice :

19

. Qui ont pris part à la  
délibération :

Vote : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du 01 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre,  
et le premier aoûtà 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au  
nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de  
Monsieur Claudy OLMETA MairePrésents : Messieurs BENVENUTI, COSTA, HCLUSICKA, PAOLINI, SIMONETTI-MALASPINA  
et Mesdames LOUIS, SANCIU, SCOTTO, SEBASTIANI, VOLELLI.Procurations : Mme FERRAGUTI à Mme SANCIU, Mme GUARDINI à Mr COSTA, Mr MORELLI  
à Mr HCLUSICKA et Mme ROVERE à Mr OLMETA.

Absents : Mr FEYDEL, Mr PANZA, Mme PONZEVERA et Mr POLI

Mr HCLUSICKA Antony a été nommé(e) secrétaire de séance.

DATE DE LA  
CONVOCATION  
26/07/2024  
DATE AFFICHAGE  
02/08/2024Objet de la délibération**DM 2 COMMUNE**

Le Maire donne connaissance au Conseil d'une demande de subvention de l'association  
« Praticalingua Nebbiu »

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

\*\*\*\*\*

Le Conseil, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **Approuve** l'attribution d'une subvention pour l'association « Praticalingua Nebbiu »,
- **Dit** que le montant de la subvention s'élève à 2.200 €
- **Précise** que le budget communal sera modifié comme suit :

•	Compte 65748	+2.200 €
•	Compte 60622	- 2.200 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.